

Itinéraires pour les transports exceptionnels

08/01/2026

PROVINCES DE LIEGE ET LUXEMBOURG : circulation déconseillée !

Dans le cadre de la sécurité routière et afin de prévenir tout risque lié aux conditions de circulation, **il est conseillé aux transporteurs de véhicules exceptionnels de ne pas circuler** durant la période suivante :

- **Du jeudi 8 janvier à 23h59 au samedi 10 janvier à 22h**

Cette recommandation s'applique **dans les provinces de Liège et du Luxembourg**.

Les transporteurs sont invités à **adapter leur planification, à différer les déplacements concernés** et à **prendre toutes les mesures nécessaires** afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route.